

N/Réf : JMC/SD/BV

Affaire suivie par : Baptiste VAUDON

Tél. : 04.73.86.99.19

E-mail. : direction-developpement@comcom-csm.fr

Mairie de Saint-Pardoux

Mme le Maire

54 Grand'rue

63 440 SAINT-PARDOUX

Objet : **Avis sur le projet de carte communale**

Manzat, le 7 juillet 2026

Beauregard-Vendon
Blot-l'Église
Champs

Charbonnières-les-Vieilles
Châteauneuf-les-Bains

Combronde
Davayat
Gimeaux
Jozerand

Les Ancizes-Comps

Lisseuil
Loubeyrat
Manzat
Marcillat
Montcel
Pouzol

Prompsat
Queuille

Saint-Angel

Saint-Gal-sur-Sioule

Saint-Georges-de-Mons

Saint-Hilaire-la-Croix

Saint-Myon

Saint-Pardoux

Saint-Quentin-sur-Sioule

Saint-Rémy-de-Blot

Teilhède

Vitrac

Yssac-la-Tourette

Madame le Maire, *Éliane Laurence*

Par courrier en date du 4 juin 2026, vous avez sollicité l'avis de notre Communauté de Communes dans le cadre de la procédure d'élaboration de la carte communale de votre municipalité.

Après analyse approfondie des pièces du document, il apparaît que le projet de carte communale s'inscrit en cohérence avec les orientations stratégiques portées par notre intercommunalité.

Plus précisément :

- **Sur le volet du développement économique** : Les choix de zonage et les perspectives d'aménagement ne soulèvent pas d'objection de la part de la communauté de communes, bien qu'il soit regrettable que les surfaces urbanisables soient réduites par rapport à l'ancien POS.

Par conséquent, j'ai le plaisir de vous informer que la Communauté de Communes émet un **avis favorable** sur votre projet de carte communale.

Je vous prie agréer, Madame le Maire, l'expression mes salutations distinguées.

Le Président,
Sébastien GUILLOT

